

Du maintien à domicile à l'EHPAD, quelles alternatives pour les

séniors?
Colloque du **jeudi 4 octobre**,
à l'**Espace 2000 - Célestin Blévin**
de **8 h 45 à 16 h 30**
GRAND-CHAMP



**« La problématique du vieillissement et de
la prise en charge de nos aînés »**



Daniel Reguer

*Professeur des universités
Sociologie du vieillissement
Gérontologie sociale,
CNRS 6266 IDEES Le Havre*

**Une période
sans docteur en médecine
sans docteur en sciences sociales**



Hôpital –Hospice de Bernay : une salle de vieillards femmes (cliché G. Walter), in MAREC Y. REGUER D., De l'hospice au domicile collectif, La vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIII^{ème} siècle à nos jours, Presses universitaires de Rouen et du Havre, Février 2013 p 99

Le rapport "condamne de la manière la plus formelle toute solution qui conduirait de quelque manière que ce soit à une **ségrégation** des personnes âgées". LAROQUE p. 262

« La personne âgée ou le couple de personnes âgées doivent dans la mesure du possible bénéficier **d'un logement** qui leur soit propre et adapté à leurs besoins. » LAROQUE p 270

« *maintenir celles-ci **dans leur milieu**, dans leur milieu économique comme dans leur milieu social...* » LAROQUE p 262

Des politiques contradictoires donnent des marges de liberté



Des politiques ségrégatives ?

Le programme finalisé du 6ème plan (1971-1975):

Le « maintien à domicile »

Définit une norme de vie sur le critère de l'espace

(PAP 15) du 7ème plan (1976-1980):

Le « maintien à domicile le plus longtemps possible »

Induit une norme unique de parcours de vie
d'un espace à un autre espace

Circulaire du 7 avril 1982

*« Lorsque les personnes atteignent un âge très avancé, le
risque de perte d'autonomie augmente.*

L'entrée en institution peut alors s'imposer. »

Maintien ?

« Les manières d'habiter connaissent des **recompositions** successives au cours des transitions biographiques »

Pennec Simone , « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », in *Habiter et vieillir*, ERES, 2013, p. 85

Limites ?

« toute personne pour laquelle l'ensemble des possibilités d'aide a été mobilisé et pour qui, à la moindre aggravation de sa dépendance, le dispositif de soutien ne pourrait être renforcé ».

Ennuyer B., Feltesse H., Guisset M.-J., Villez A. (1984). *Les limites du dispositif de soutien à domicile des personnes âgées*, Uniopss, p.26.

Le plus tard ? ... contre la prévention ?

« Le fait de prendre peu part à la décision d'entrer en maison de repos a des répercussions importantes sur le niveau de satisfaction ressenti par la suite ».

Marie-Thérèse CASMAN, Comment favoriser l'intégration des personnes âgées dans les décisions prises en institution et à domicile ? Journées d'Etude « *L'âge et le pouvoir en question* », 10 et 11 septembre 2007, l'Université Paris Descartes.

Des acteurs de la ségrégation ?

La circulaire du 7 avril 1982 indique que

- les institutions sont *« des lieux de vie, ouverts vers l'extérieur »*.
- Les logements-foyers *« doivent permettre d'accueillir des personnes dépendantes conformément au décret N°80 637 du 4 août 1980 »*.

Les logements-foyers « occupent une position fondamentale dans l'offre d'accompagnement de nos aînés en proposant une solution intermédiaire entre le domicile et l'établissement médicalisé » (UNCASS 2012).

Les foyers logements entre restriction à l'entrée ...

... et sortie précoce

Des acteurs de la ségrégation ?

Loi du 7 août 1957 : *des logements-foyers destinés à ces jeunes ou à ces vieillards.* ».

Loi n°57-908 du 7 août 1957 tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs. In Légifrance, consulté le 09/08/2018, disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000315837&categorieLien=id>

les logement-foyers sont à la fois des « établissements destinés à titre de résidence principale ... et à la fois « des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au sens du présent code ».

Code de la construction et de l'habitation. In Légifrance, consulté le 14/08/2018, disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074096>

Code de l'action sociale et des familles. In Légifrance, consulté le 14/08/2018, disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069>

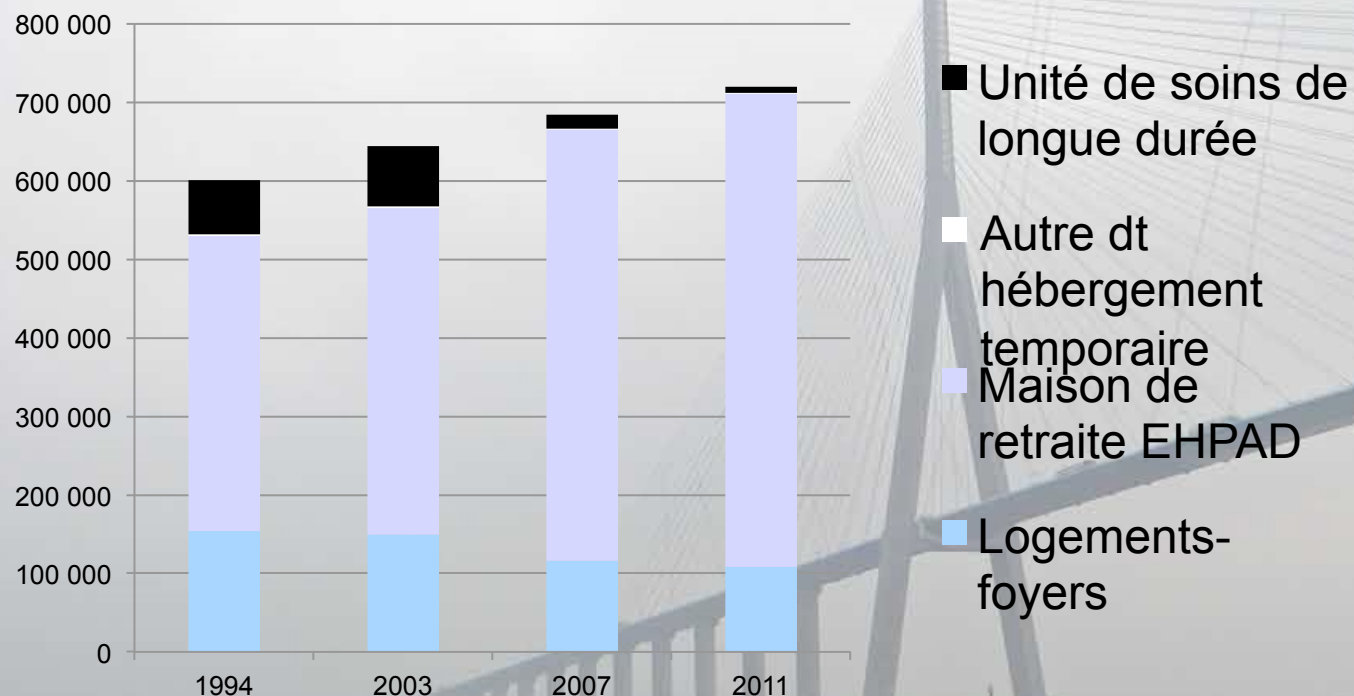
Etablissement intermédiaire ?

Une résidence autonomie, pour respecter ces seuils doit prévoir :

- **L'accueil des personnes âgées classées en *GIR 1 à 2* à hauteur de 10% (déjà en vigueur avant le décret du 27 mai 2016)**
- **L'accueil des personnes âgées en *GIR 1 à 3* à hauteur de 15%**
- **L'accueil des *personnes en situation de handicap, des étudiants et des jeunes travailleurs* à hauteur de 15%**

Des acteurs de la ségrégation ?

Effectifs accueillis en établissements d'hébergement



un indicateur
de changement
vers un
établissement
polyvalent ?

Quels niveaux et
quels domaines
de qualification
des intervenants
en
gériatologie ?

DREES ÉTUDES et RÉSULTATS n° 485 - avril 2006, n° 877 - février 2014

domicile ?

Le domicile est « le repère principal de son identité sociale dont la perte est ressentie comme une chute hors du champ social légitime, dans les marges de la société » (Serfaty-Garzon P., 2003, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin.).

«Un domicile est tout à la fois un chez soi, un abri, un territoire, une tanière, un cadre familial, un repère, mais aussi un cadre juridique qui définit la personne au sens de la loi» Ennuyer Bernard, *Repenser le maintien à domicile*, Ed. Dunod, 2006

domicile ?

**Est-ce toujours un lieu
d'intégration des gens âgés dans la société ?**

**Chartres des droits et libertés de la personne âgée
dépendante de 1997, Article n°2**

*"La personne âgée dépendante ou à autonomie réduite réside le plus souvent dans son domicile personnel. Des aménagements doivent être proposés pour lui permettre de rester chez elle. Lorsque le **soutien au domicile atteint ses limites**, la personne âgée dépendante peut **choisir de vivre dans une institution ou une famille d'accueil ...** **qui deviendra son nouveau domicile** »*

A photograph of a large cable-stayed bridge spanning a body of water. The bridge features a tall central pylon with numerous stay cables fanning out to support the deck. The water is calm, and the sky is overcast. In the foreground, the railing of a boat is visible. Overlaid on the center of the image is the text:

**Pas de solution, mais des
méthode pour accéder aux
pensées profondes ?**

Si je vous dis : « vieillissement » à quoi pensez-vous¹³?

Pour l'OMS « Le vieillissement est un processus graduel et irréversible de modification des structures et des fonctions de l'organisme résultant du passage du temps »

« La jeunesse n'est qu'un mot »

Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Éd. de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154

Un âge

Un état de santé

Un statut matrimonial

Une génération

Etc

Une situation professionnelle

**« La vieillesse constitue
la dernière grande étape du cycle de vie »**

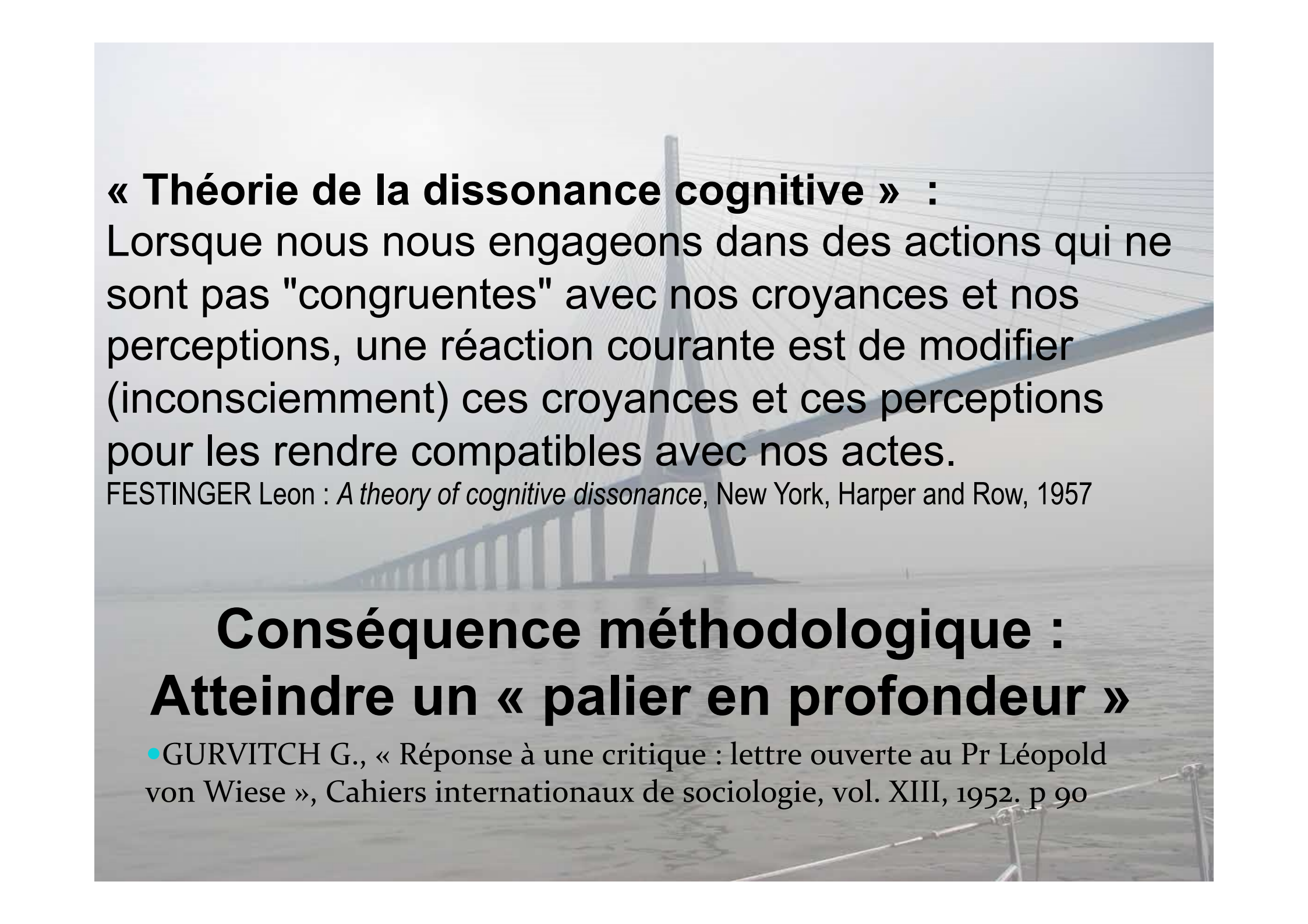
A. M. GUILLEMARD, *Dictionnaire de sociologie*, le Robert Seuil 1999

**« Les politiques de maintien à domicile :
entre injonctions normatives et pluralité des représentations des personnes âgées »**

	Biens médiats Culturels = 0	Biens médiats culturels = 1
biens immédiats financiers = 0	<u>Ne sait pas</u> 69 ans CSP > intermédiaire : 21,4 Revenus > 1k€ : 32,2 Act. Culturelle 3,6 Diplômes < CEP : 48,2 Propriétaire : 52,2 Pas d'adhésion : 46,5 Visites rares : 23,6	<u>Le plus tard possible</u> 73,43 ans CSP > intermédiaire : 20,4 Revenus > 1k€ : 33 Act. Culturelle : 4,3 Diplômes < CEP : 53,6 Propriétaire : 66,5 Pas d'adhésion : 30,0 Visites rares : 11
biens immédiats financiers = 1	<u>Jamais</u> Âge = 73,12 CSP > intermédiaire : 17,4 Revenus > 1k€ : 35,4 Act. Culturelle : 4,3 Diplômes < CEP : 58,5 Propriétaire : 67,9 Pas d'adhésion : 38,3 Visites rares : 11,11	<u>Pas trop tard</u> 71,17 ans CSP > intermédiaire : 31,1 Revenus > 1k€ : 52,2 Act. Culturelle : 4,8 Diplômes < CEP : 41,3 Propriétaire : 52,2 Pas d'adhésion : 25,9 Visites rares : 13

« Les politiques de maintien à domicile :
entre injonctions normatives et pluralité des représentations des personnes âgées »

Mode de socialisation	Biens médiats Culturels = 0	Biens médiats culturels = 1
biens immédiats financiers = 0	<u>Ne sait pas</u> Faible 69 ans (visites et associative) Hommes / Femmes : 48 / 52 CSP > intermédiaire : 21,4 Propriétaire : 52,2 Ancienneté habitat : 31,62 <i>Pas d'adhésion : 46,5</i> <i>Visites rares : 23,6</i> Visites tous les jours : 10,9	<u>Le plus tard possible</u> 73,43 ans Hommes / Femmes : 43 / 57 CSP > intermédiaire : 20,4 Propriétaire : 66,5 Ancienneté habitat : 23,22 Pas d'adhésion : 30,0 Visites rares : 11 Visites tous les jours : 8,6
biens immédiats financiers = 1	<u>Jamais</u> Familiale forte Âge = 73,12 Hommes / Femmes : 47 / 53 CSP > intermédiaire : 17,4 Propriétaire : 67,9 Ancienneté habitat : 30,22 Pas d'adhésion : 38,3 Visites rares : 11,11 Visites tous les jours : 20,2	<u>Pas trop tard</u> associative 71.17 ans Hommes / Femmes : 33 / 67 CSP > intermédiaire : 31,1 Propriétaire : 52,2 Ancienneté habitat : 20,11 Pas d'adhésion : 25,9 Visites rares : 13 Visites tous les jours : 10,9



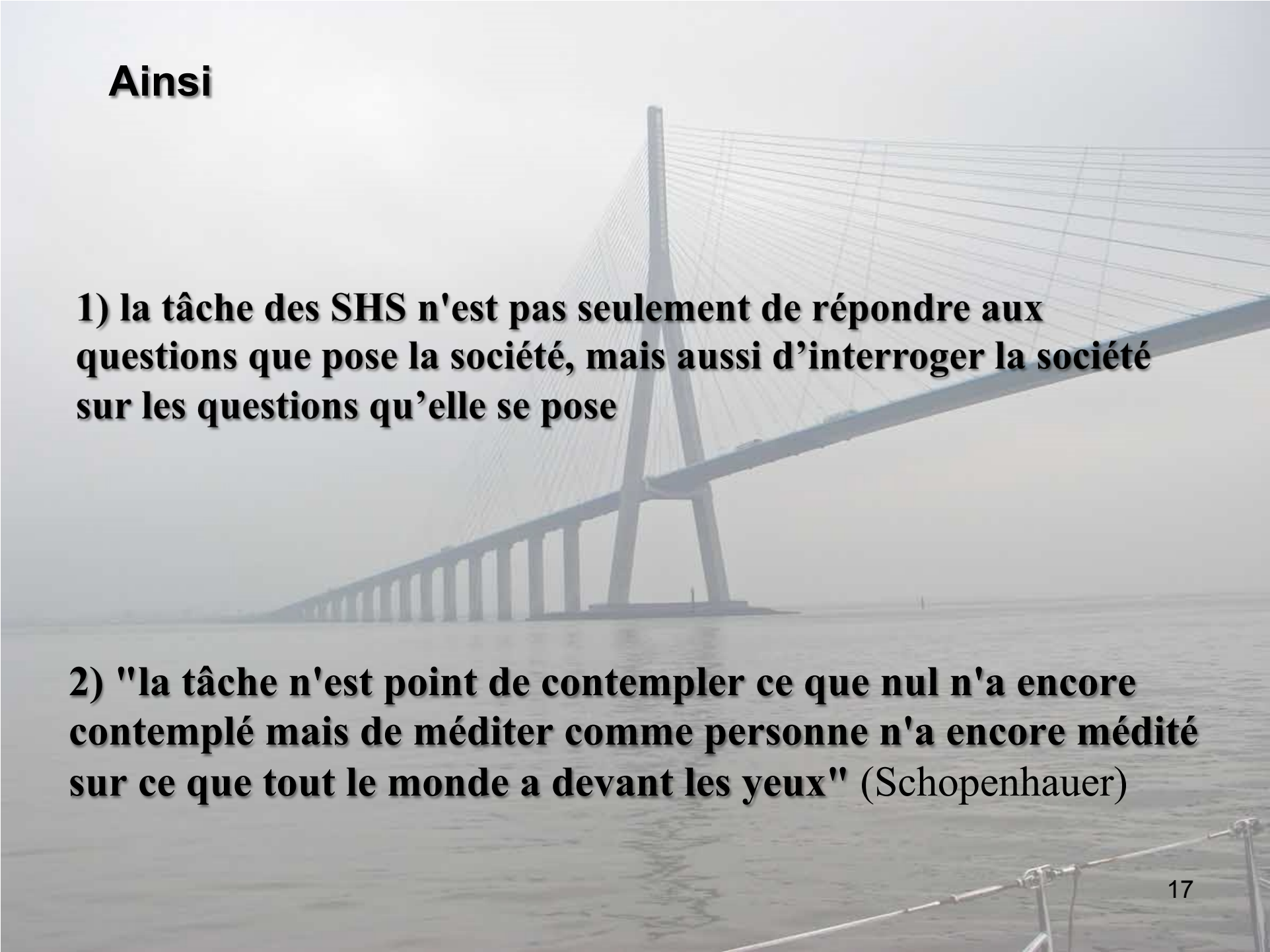
« Théorie de la dissonance cognitive » :

Lorsque nous nous engageons dans des actions qui ne sont pas "congruentes" avec nos croyances et nos perceptions, une réaction courante est de modifier (inconsciemment) ces croyances et ces perceptions pour les rendre compatibles avec nos actes.

FESTINGER Leon : *A theory of cognitive dissonance*, New York, Harper and Row, 1957

Conséquence méthodologique : Atteindre un « palier en profondeur »

- GURVITCH G., « Réponse à une critique : lettre ouverte au Pr Léopold von Wiese », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XIII, 1952. p 90

A background image of a large cable-stayed bridge spanning a body of water. The bridge features a tall central pylon with numerous stay cables fanning out to support the deck. The water is calm, and the sky is overcast. In the bottom right corner, the railing of a boat is visible, suggesting the photo was taken from a vessel.

Ainsi

1) la tâche des SHS n'est pas seulement de répondre aux questions que pose la société, mais aussi d'interroger la société sur les questions qu'elle se pose

2) "la tâche n'est point de contempler ce que nul n'a encore contemplé mais de méditer comme personne n'a encore médité sur ce que tout le monde a devant les yeux" (Schopenhauer)

- Evaluation rationalisée ?

AIDANT : temps

AIDE = autonomie

AIDE : fonctions

AIDE : espace

GIR 1 : concerne la perte d'autonomie totale, qui nécessite la présence constante et continue d'une personne.

GIR 2 : concerne les personnes confinées au lit ou au fauteuil avec des fonctions intellectuelles non complètement altérées, ou à l'inverse les personnes avec des fonctions mentales altérées, mais qui ont conservé des fonctions motrices.

GIR 3 : la personne a conservé son autonomie mentale ou une autonomie motrice et corporelle partielle.

GIR 4 : la personne peut se déplacer à l'intérieur du logement. Elle n'a pas de problème moteur, mais a besoin d'une aide pour les activités corporelles et les repas.

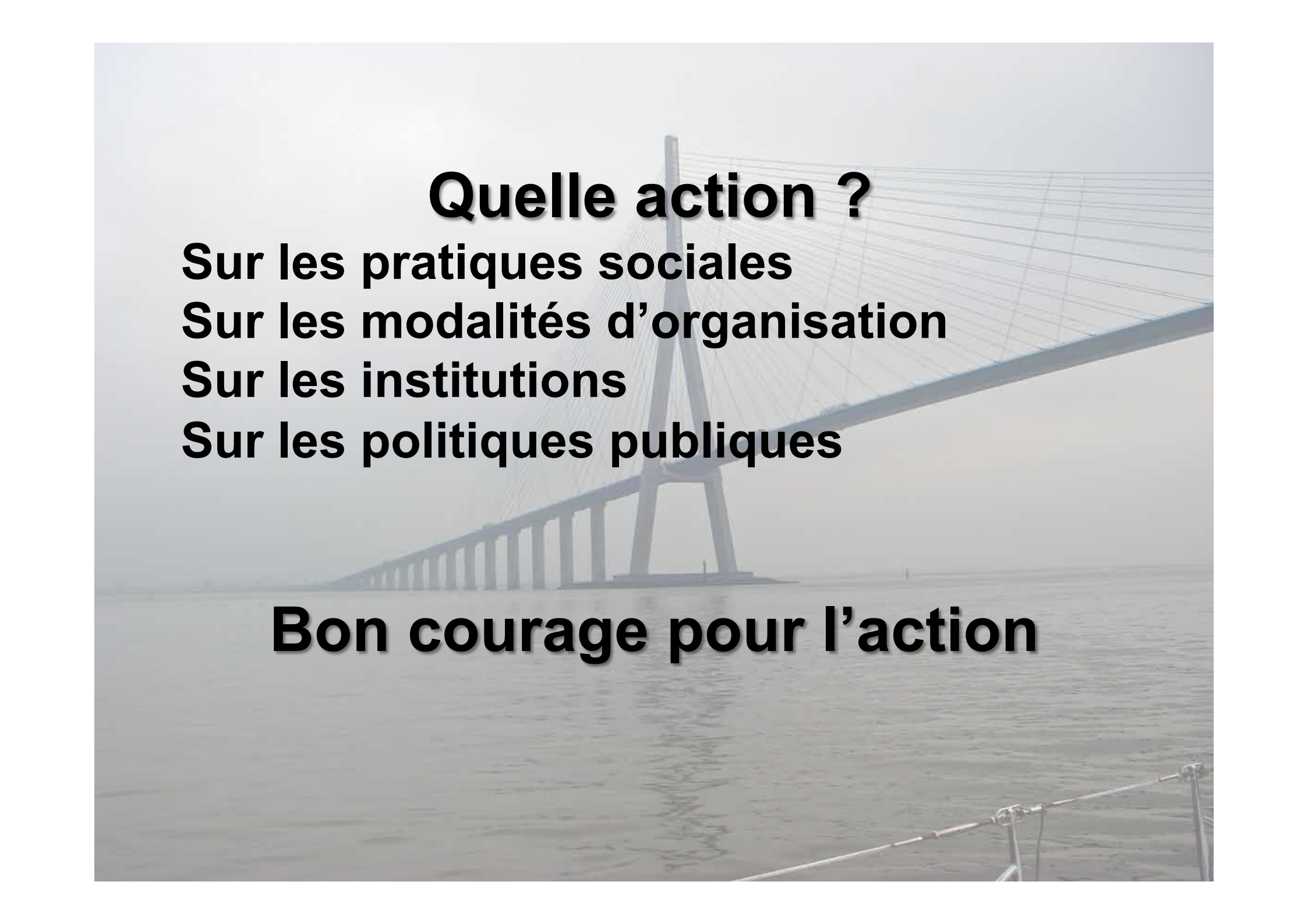
A background image of a cable-stayed bridge over a body of water. A boat is visible in the lower right foreground. The text is overlaid on this image.

QUE FAIRE ?

QUEL OBJECTIF DE POLITIQUE PUBLIQUE ?

REGUER D., « **Recomposition d'une vie sociale** », in LEGRAND M. (sous la direction) *La retraite une révolution silencieuse*, Editions ERES, (septembre 2001).

« soutien à une composition d'une utilité sociale jusqu'à la fin de vie »,

A background image of a large cable-stayed bridge spanning a body of water. The bridge has a tall central pylon and several stay cables. The water is calm, and the sky is overcast. In the bottom right corner, a portion of a boat's railing is visible.

Quelle action ?

Sur les pratiques sociales

Sur les modalités d'organisation

Sur les institutions

Sur les politiques publiques

Bon courage pour l'action



les logement-foyers sont à la fois des
« établissements destinés à titre de résidence
principale de personne dans des immeubles
comportant à la fois des locaux privatifs
meublés ou non et des locaux communs affectés
à la vie collective » et à la fois « des
établissements et services sociaux et médico-
sociaux, au sens du présent code ». Code de la
construction et de l'habitation. In Légifrance,
consulté le 14/08/2018, disponible sur :
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?
cidTexte=LEGITEXT000006074096](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074096)

Code de l'action sociale et des familles. In
Légifrance, consulté le 14/08/2018, disponible
sur :
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?
cidTexte=LEGITEXT000006074069](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069)





fin du travail

Depuis que vous avez **cessé votre activité professionnelle**, ou ces dernières années, quels sont les **problèmes les plus importants** que vous avez pu rencontrer ?

Depuis **combien d'années** avez vous cessé toute activité professionnelle.

Durée retraite	Moins de 1,00	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 15 ans	15 ans et plus	TOTAL
Après retraite : problèmes						
Non réponse	1,1 (1)	0,0 (0)	0,0 (0)	0,0 (0)	0,5 (3)	0,6 (4)
L'absence d'activité, l'ennui	18,2 (16)	22,9 (24)	36,5 (27)	27,0 (103)	26,3 (146)	25,7 (316)
L'ennui au sein du couple	9,5 (3)	9,5 (1)	5,4 (4)	7,1 (27)	4,1 (23)	5,8 (72)
La fin des relations de travail	20,5 (18)	31,4 (33)	28,4 (21)	28,3 (108)	19,2 (107)	23,1 (287)
La solitude	3,8 (6)	7,6 (3)	10,9 (14)	10,3 (33)	27,2 (102)	19,9 (243)
Les problèmes de santé	10,2 (9)	11,9 (2)	20,3 (15)	32,5 (124)	49,6 (276)	36,3 (436)
Les problèmes d'argent	15,9 (14)	22,9 (24)	18,9 (14)	17,0 (65)	16,9 (94)	17,4 (211)
Le décès de votre conjoint	2,3 (2)	4,8 (5)	5,4 (4)	13,1 (50)	35,1 (195)	22,0 (256)
Les parents âgés	11,4 (10)	13,3 (14)	12,2 (9)	10,7 (41)	7,6 (42)	9,5 (116)
Les soucis avec les enfants	15,9 (14)	19,0 (20)	21,6 (16)	16,0 (61)	17,8 (99)	17,3 (210)
Autre problème (préciser)	0,0 (0)	1,0 (1)	0,0 (0)	1,8 (7)	3,2 (18)	2,1 (26)
Aucun problème	39,8 (35)	27,6 (29)	21,6 (16)	20,2 (77)	9,2 (51)	17,4 (208)
TOTAL	100 (133)	100 (180)	100 (140)	100 (726)	100 (1206)	100 (2385)

La dépendance est très significative. Pourcentages sur 1256 observations.

fin du travail

Quelles sont vos activités ?

Quelles sont les motivations qui vous amènent à pratiquer ces activités ?

Motivations activité	La forme et la santé	Etre avec votre conjoint ou la famille	Rencontrer d'autres retraités	Rencontrer des gens plus jeunes	Passer le temps	Améliorer la vie des gens, la société	TOTAL
Activités	Dissonance cognitive						
Lecture (livres, journaux...)	53,4 (297)	27,3 (152)	30,0 (167)	16,5 (92)	61,3 (341)	11,7 (65)	100 (1114)
Télévision	45,3 (286)	26,0 (164)	30,0 (189)	14,1 (89)	67,4 (425)	8,6 (54)	100 (1207)
Activités manuelles (bricolage, couture...)	56,3 (237)	28,7 (121)	29,0 (122)	14,7 (62)	61,8 (260)	11,9 (50)	100 (852)
Activités culturelles, artistiques	59,6 (90)	29,1 (44)	36,4 (55)	27,2 (41)	49,7 (75)	15,9 (24)	100 (329)
Au service des autres (bénévole, syndicats)	56,9 (58)	21,6 (22)	30,4 (31)	31,4 (32)	40,2 (41)	52,0 (53)	100 (237)
Promenades ou sorties, à pied ou en voiture	64,9 (300)	31,0 (143)	31,4 (145)	16,9 (78)	60,2 (278)	9,3 (43)	100 (987)
Sport et activités physiques	90,7 (117)	33,3 (43)	30,2 (39)	27,9 (36)	48,8 (63)	14,7 (19)	100 (317)
Informatique et Internet	61,5 (67)	33,0 (36)	22,9 (25)	22,9 (25)	58,7 (64)	12,8 (14)	100 (231)
Jeux de société, d'intérieur, mots croisés...	46,3 (167)	28,8 (104)	40,2 (145)	15,2 (55)	68,1 (246)	9,1 (33)	100 (750)
Autres, précisez	48,6 (18)	24,3 (9)	37,8 (14)	29,7 (11)	45,9 (17)	16,2 (6)	100 (75)
Aucune activité	33,3 (5)	20,0 (3)	6,7 (1)	0,0 (0)	33,3 (5)	6,7 (1)	100 (15)
TOTAL	48,6 (1642)	23,4 (841)	28,3 (933)	14,7 (521)	62,9 (1815)	10,1 (362)	100 (6114)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 243,92$, ddl = 50, 1-p = >99,99%.